

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 janvier 2008

OBJET

de la Délibération

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Date de convocation du Conseil Municipal

10 janvier 2008

Date d'affichage : 10 janvier 2008

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Monsieur AUDRAN

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, M. JARNO, Mme JEHANNO, M. GIRALDON, Mme RENUIT, Mme PIERRE, M. PARMENTIER, Adjoints au Maire.

Mme LE QUELLEC, M. LUCAS, Mme LE MOING, , M. LE MAPIHAN, Mme OLIVIERO, MM. LE BOTLAN, KALKAS, LE BIAVANT, Mme LE POETVIN, M. LE BELLER, Mmes GOUTTEQUILLET, LAGUEUX, BURLLOT, M. LE COUVIOUR, Mmes PESSEL, LE POTIER, M. AUDRAN, Mme ROUYER, M. ELIE, Mme LE NY, M. PRIE, Conseillers Municipaux.

Absent ayant donné pouvoir

M. TRENVOUEZ à M. LE DORZE

Absents

M. PODVIN
M. LE ROUX
M. COLLET

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Rapport de M. Le MAIRE

En application du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal doit débattre des orientations budgétaires dans le délai de 2 mois précédant le vote du budget lui même.

Nous vous proposons :

De prendre acte que le débat d'orientations budgétaires pour l'année 2008 s'est tenu dans les conditions requises.

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Fait à Pontivy, le 17 janvier 2008

**LE MAIRE
Jean-Pierre LE ROCH**



VILLE DE PONTIVY

**Débat d'orientations
budgétaires
de l'année 2008**



TABLE DES MATIERES

PARTIE I - Rétrospective financière.....	4
1 Situation financière de la ville.....	4
.1.1 Évolution des recettes et des dépenses de fonctionnement.....	5
.1.3 L'équilibre budgétaire.....	7
.1.4 L'endettement.....	8
2 Analyse des principaux postes budgétaires.....	11
.2.1 Les recettes de fonctionnement.....	11
.2.1.1 La fiscalité.....	13
.2.1.2 La Dotation Globale de Fonctionnement : D.G.F.....	15
.2.2 Les dépenses de fonctionnement.....	16
.2.2.1 Examen du chapitre 012 : Dépenses de personnel.....	17
.2.2.2 Examen du chapitre 65 : Transferts versés.....	18
.2.2.3 Examen du chapitre 66 : Intérêts de la dette.....	20
.2.2.4 Examen du chapitre 011 : Charges à caractère général.....	21
.2.3 L'investissement.....	22
PARTIE II - Prospective financière.....	23
1 Hypothèses d'étude et actualisation.....	24
.1.1 D.G.F.et autres dotations compte 74.....	24
.1.2 Dette récupérable compte 76.....	24
.1.3 Imposition directe compte 7311.....	24
.1.4 Attribution de compensation 737321.....	24
.1.5 Charges de personnel compte 64.....	24
.1.6 Les comptes 60.....	24
.1.7 Le compte 61- 62.....	24
.1.8 Le compte 65.....	24
.1.9 Réalisation du stock d'emprunts.....	24
.1.10 L'investissement.....	25
2 Synthèse.....	31
PARTIE III - Évolution des principaux ratios.....	32

Préambule

Préalablement à l'examen et au vote du budget, le débat sur les orientations budgétaires permet de définir les axes de notre politique pour l'année 2008 et de vérifier que nos choix ne mettent pas en cause les équilibres financiers futurs.

Le budget lui-même sera présenté au conseil municipal du 13 février 2008 afin de disposer du temps nécessaire à la connaissance de toutes les données utiles à la recherche de l'équilibre (dotations, subventions, participations...)

Ce débat d'orientations budgétaires est le dernier de ce mandat, il doit être l'occasion d'examiner rétrospectivement, la structure et l'évolution de nos recettes et de nos dépenses, mais aussi, de réaliser une étude prospective afin de prendre en compte un nouveau contexte financier et d'évaluer nos marges de manœuvres futures.

Ainsi, ce document dont il convient de préciser qu'il n'est pas formellement soumis à un vote de la part de l'assemblée délibérante, traite successivement des points suivants :

- ◆ Situation financière de la ville examen rétrospectif.
- ◆ Prospective financière, projection à 2011.
- ◆ Synthèse.
- ◆ Évolution des principaux ratios financiers communaux.

PARTIE I - Rétrospective financière

1 *Situation financière de la ville*

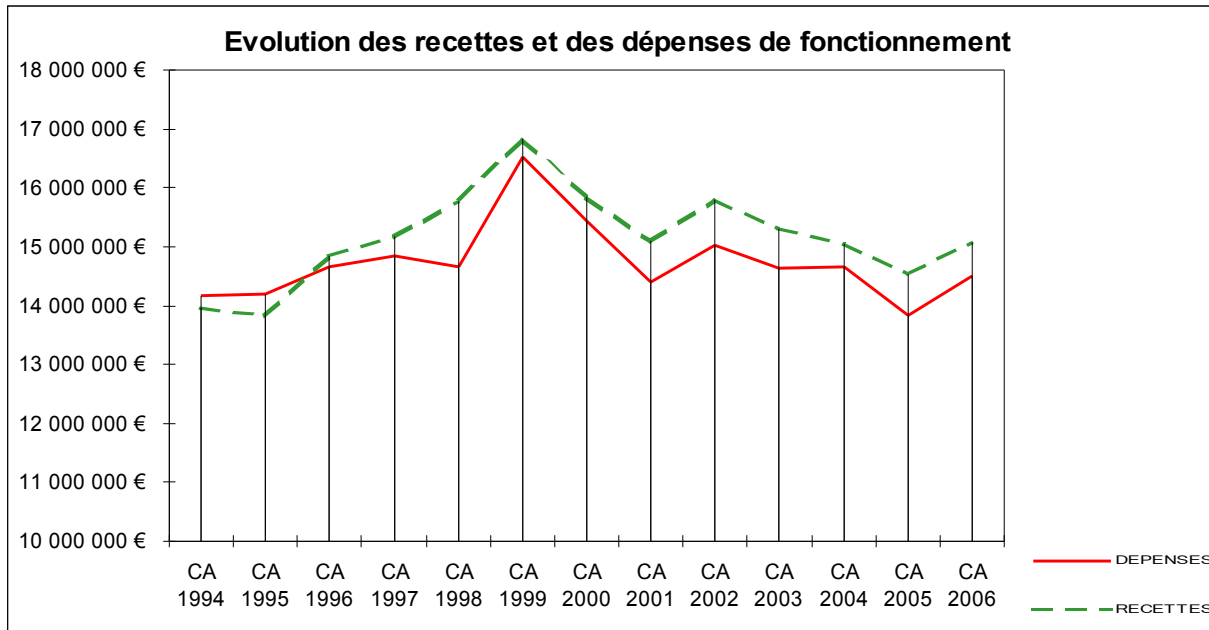
Au moment de débattre des orientations budgétaires, il faut rappeler les données financières caractérisant la situation de notre ville afin d'examiner leur évolution et de faire apparaître les tendances qui orienteront nos choix pour l'avenir.

Successivement, les thèmes suivants seront examinés :

- ◆ Évolution des recettes et dépenses depuis 1994.
- ◆ L'équilibre budgétaire élargi à la couverture de la dette et autofinancement.
- ◆ L'endettement.
- ◆ L'évolution des recettes de fonctionnement : fiscalité, D.G.F.
- ◆ L'évolution des dépenses de fonctionnement : Personnel, transferts versés, intérêts de la dette, charges à caractère général.
- ◆ L'historique des investissements.

.1.1 Évolution des recettes et des dépenses de fonctionnement.

L'évolution des recettes et des dépenses de la ville hors opérations exceptionnelles depuis l'année 1994 est représentée dans le graphique ci-dessous :



Depuis 1996, la ville connaît une situation d'équilibre budgétaire.

En 1999 la forte progression des dépenses s'explique par un autofinancement important des investissements (11 MF en 98 24 MF en 99)

La baisse des recettes et des dépenses de la ville correspond :

En 2000 à la suppression du versement du contingent d'aide sociale au Département et à la réduction d'autant de la D.G.F.
En 2001 à la mise en place de la communauté de communes.

En 2005 au transfert du service des ordures ménagères

	C.A. 1994	C.A. 1995	C.A. 1996	C.A. 1997	C.A. 1998	C.A. 1999	C.A. 2000	C.A. 2001	C.A. 2002	C.A. 2003	C.A. 2004	C.A. 2005	C.A. 2006
Recettes	+ 1,4 %	- 1 %	+ 7 %	+ 2,2 %	+ 4,4 %	+ 6,8 %	- 5,79 %	- 4,71 %	+ 4,53 %	- 3,06 %	- 1,8 %	- 3,46 %	+ 3,76 %
Dépenses	+ 1,3 %	+ 0,2 %	+ 4 %	+ 1 %	- 1,2 %	+ 12,8 %	- 6,59 %	- 6,84 %	+ 4,35 %	- 2,61 %	+ 0,3 %	- 5,7 %	+ 4,85 %
Taux d'inflation	1,7 %	2,1 %	2 %	1,2 %	0,7 %	0,5 %	1,7 %	1,7 %	1,9 %	2,1 %	2,1 %	1,8 %	1,6%

.1.2

.1.3 L'équilibre budgétaire

Pour appréhender la situation financière dans son ensemble il convient de vérifier que les dépenses de fonctionnement sont payées et c'est ce que nous venons de voir, mais il faut en outre s'assurer que les recettes de fonctionnement couvrent le montant correspondant au remboursement du capital de la dette inscrit en section d'investissement.

Ainsi, le point d'équilibre structurel du budget d'une collectivité est l'équilibre de fonctionnement élargi à la couverture de la dette, couverture assurée par une dotation suffisante de prélèvement et d'amortissement.

Suivant ce critère, les C.A. 95 à 2006 et le B.P. 2007 de la ville de Pontivy s'analysent de la manière suivante :

Tableau comparatif de l'équilibre budgétaire

	CA 95	CA 96	CA 97	CA 98	C.A 99	C.A. 2000	C.A. 2001	CA 2002	CA 2003	CA 2004	CA 2005	CA 2006	BP 2007
	Résultat	Résultat	Résultat	Résultat	Résultat	Résultat	Résultat	Résultat	Résultat	Résultat	Résultat	Résultat	Prévision
1 Recettes de Fonctionnement Hors régie	13 785 761 €	14 758 319 €	15 071 393 €	15 393 219 €	15 650 290 €	15 480 333 €	14 666 488 €	14 989 601 €	14 077 048 €	14 709 109 €	14 092 552 €	14 337 462 €	14 491 452 €
2 Dépenses de Fonctionnement Hors prélèvement déficit ou excédent	12 953 133 €	13 345 700 €	13 235 664 €	13 001 985 €	12 882 403 €	12 476 910 €	11 332 516 €	11 973 920 €	11 735 599 €	12 162 350 €	11 514 065 €	11 922 180 €	13 055 225 €
3 Marge brute d'exploitation (3 = 1 - 2)	832 628 €	1 412 619 €	1 835 730 €	2 391 234 €	2 767 887 €	3 003 423 €	3 333 972 €	3 015 681 €	2 341 449 €	2 546 759 €	2 578 486 €	2 415 282 €	1 436 227 €
4 Capital dette nette	1 436 716 €	1 566 414 €	1 643 248 €	1 422 290 €	1 333 461 €	1 501 113 €	1 225 256 €	1 263 357 €	1 080 192 €	1 080 192 €	1 080 192 €	1 080 192 €	793 000 €
5 Marge nette d'autofinancement = équilibre structurel (5 = 3 - 4)	- 604 088 €	- 153 795 €	187 908 €	968 944 €	1 434 426 €	1 502 311 €	2 108 716 €	1 752 324 €	1 261 257 €	1 466 567 €	1 498 294 €	1 335 090 €	643 227 €

L'équilibre structurel n'a pas été convenablement assuré en 1995 surtout si l'on considère la situation de déficit de fonctionnement créée par ailleurs sur cette même période. En 1996 nous sommes proche de l'équilibre.

Depuis 1997 l'équilibre est assuré. Ce ratio qui était au rouge passe au vert en 1997.

.1.4 L'endettement

Ce ratio Dette / population, peut être utilisé en tant que clignotant notamment si le ratio de la commune dépasse nettement le ratio moyen des communes de même strate.

Le tableau ci-après compare le niveau de la dette sur les années 1995 à 2008.
Pour l'année 2008, il s'agit de la dette au 1^{er} janvier de l'exercice (hors emprunts nouveaux).

Tableau comparatif de la dette en capital

Nbre d'habitants	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
	14 512	14 512	14 512	14 512	14 512	15 044	15 044	15 044	15 044	15044	15044	15044	15 044	15 044
Dette nette totale	29 594 K€	27 940K€	25 963 K€	22 995 K€	20 430 K€	17 613 K€	14 910 K€	12 230 €	10 360 K€	8 558 K€	9 822 K€	11 812 K€	12 869 K€	14 481 K€
Ville+eau+assainissement														
Ratio Dette nette totale	2 039 €/Hbt	1 925 €/Hbt	1 789 €/Hbt	1 585 €/Hbt	1 408 €/Hbt	1 171 €/Hbt	991 €/Hbt	813,5 €/HBT	689 €/HBT	569 €/HBT	653 €/HBT	785 €/HBT	855 €/HBT	962 €/HBT
en € par habitant														
Dette nette ville seule	14 162 K€	13 485 K€	12 026 K€	10 914 K€	9 323 K€	7 999 K€	6 551 K€	5 327 K€	4 670 K€	3 591 K€	5 218 K€	7 068 K€	7 744 K€	9 201 K€
Ratio dette nette ville	976 €/Hbt	929 €/Hbt	829 €/Hbt	752 €/Hbt	642 €/Hbt	532 €/Hbt	436 €/Hbt	354 €/HBT	310 €/HBT	239 €/HBT	347 €/HBT	470 €/HBT	514 €/HBT	612 €/HBT
seule														
en € par habitant														

On constate un niveau d'endettement en baisse de 1995 à 2004. La réalisation à partir de 2004 d'emprunts inscrits induit une hausse du niveau d'endettement.

Le montant des emprunts inscrits mais non réalisés à ce jour, s'élève à 4 319 K€ (6 539 – 2 220) . En intégrant ces emprunts à la dette au 1^{er} janvier 2008 son montant serait porté à 18 800 K€ pour la dette totale et à 13 520 K€ pour la dette nette ville seule.

Source D.G.C.L. : **Ratio moyen des villes de la strate 10 000 à 20 000 hbt calculé à partir des budgets principaux Dette totale /hbt au 1^{er} janvier 2006 : 910 €/hbt à comparer au 612 €/hbt ou au 899 €/hbt si l'on ajoute les emprunts inscrits non réalisés.**

Cependant, le ratio à privilégier qui ne figure pas dans le guide des ratios publié par la direction générale des collectivités locales (D.G.C.L.) est le ratio « dette/épargne brute ». Il exprime le nombre d'années d'épargne que la section de fonctionnement devrait dégager pour couvrir le remboursement du total de la dette.

En effet, le niveau d'endettement à lui seul ne permet pas de caractériser la bonne ou la mauvaise santé financière d'une commune. Le ratio exprimant la capacité de remboursement est plus pertinent à cet égard puisqu'il prend en compte à la fois le niveau d'endettement et la capacité de la collectivité à épargner pour rembourser cette dette.

Ratios dette/épargne brute, capacité de remboursement

Nombre d'habitants =	CA 1995	CA 1996	CA 1997	CA 1998	C.A. 1999	C.A. 2000	C.A. 2001	CA 2002	CA 2003	CA 2004	CA 2005	CA 2006	BP 2007
14512													
Dette nette ville seule (encours)	14 162 K€	13 485 K€	12 026 K€	10 914 K€	9 323 K€	7 999 K€	6 551 K€	5 327 K€	4 670 K€	3 591 K€	7 068 K€	7 068 K€	7 744 K€
Emprunts inscrits non réalisés						4 826 K€	5 961 K€	6 450 K€	7 630 K€	6 076 K€	4 600 K€	6 255 K€	6 030 K€
Total						12 825 K€	12 512 K€	11 777 K€	12 310 K€	9 667 K€	11 668 K€	13 323 K€	13 774 K€
Épargne brute	833 K€	1 413 K€	1 835 K€	2 391 K€	2 768 K€	3 003 K€	3 334 K€	3 015 K€	2 341 K€	2 547 K€	2 578 K€	2 415 K€	1 436 K€
Ratio Dette/épargne brute	17 ans	9,5 ans	6 ans	4,6 ans	3,4 ans	4,3 ans	4,3 ans	3,9 ans	5,25 ans	3,8 ans	4,53 ans	5,5 ans	9,59 ans

Ce tableau fait ressortir l'effort d'épargne réalisé depuis 1995 pour assurer le remboursement de la dette. Ce ratio qui était au rouge est passé au vert en 1997.

En règle générale un ratio en deçà de 10 années traduit une situation financière équilibrée. De 10 à 15 années la situation peut devenir délicate. Au delà de 15 ans, le danger de surendettement existe, dans ce cas la solvabilité de la commune s'avère incertaine.

Budget Ville

Évolution du besoin de prélèvement nécessaire au remboursement du capital des emprunts (*hors emprunts nouveaux*).

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Capital (annuité)	1 420 K€	1 430 K€	1 490 K€	1 100 K€	1 053 K€	834 K€	697 K€	732 K€	780 K€	470 K€	490 K€	510 K€	530 K€
Intérêts (annuité)	517 K€	515 K€	464 K€	445 K€	480 K€	453 K€	405 K€	360 K€	316 K€	267 K€	250 K€	233 K€	215 K€
Dettes totales	1 937 K€	1 945 K€	1 954 K€	1 545 K€	1 533 K€	1 287 K€	1 102 K€	1 092 K€	1 096 K€	737 K€	740 K€	743 K€	745 K€
Dettes récupérables capital	445 K€	450 K€	460 K€	355 K€	337 K€	342 K€	304 K€	321 K€	328 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Dettes récupérables intérêts	317 K€	278 K€	240 K€	200 K€	165 K€	131 K€	97 K€	66 K€	33 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Dettes récupérables totales	762 K€	728 K€	700 K€	555 K€	502 K€	473 K€	401 K€	387 K€	361 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Dettes nettes	1 175 K€	1 217 K€	1 254 K€	990 K€	1 031 K€	814 K€	701 K€	705 K€	735 K€	737 K€	740 K€	743 K€	745 K€
Prélèvement	975 K€	980 K€	1 030 K€	745 K€	716 K€	492 K€	393 K€	411 K€	452 K€	470 K€	490 K€	510 K€	530 K€

Dettes récupérables : Il s'agit d'emprunt réalisés par la ville pour le compte de tiers mais la ville récupère en totalité auprès de ces mêmes tiers, le montant de l'annuité :

- Hôpital de PONTIVY Fin en 2012
- Tennis Fin en 2010
- Budget eau et budget assainissement Fin en 2011

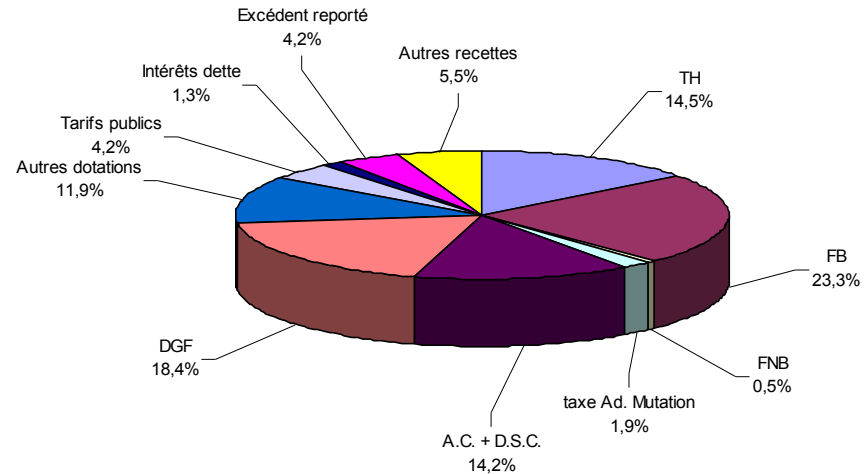
2 Analyse des principaux postes budgétaires

.2.1 Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont constituées par :

- Les impôts ou la fiscalité qui représentent 38,3 % du total (taxe d'habitation TH, taxe sur le foncier bâti FB, taxe sur le foncier non bâti FNB).
- La dotation de compensation versée par la communauté de communes représente 14,25 % des recettes.
- La Taxe additionnelle aux droits de mutation représente 1,9 %.
- La dotation globale de fonctionnement DGF qui représente 18,45 %.
- Les autres dotations et compensations DSU, DSR, TP... pour 11,9 %.
- Les tarifs publics 4,2 %.
- La dette récupérable 1,3 %, l'excédent reporté cette année 4,2 % et des recettes diverses pour 5,5 % (Taxes diverses, atténuations de charges de personnels).

Répartition des recettes de fonctionnement BP 2007



.2.1.1 La fiscalité

Le produit fiscal s'obtient en multipliant les taux communaux voté par le conseil municipal par les Bases d'imposition notifiées par le service des impôts.

Taux d'imposition de la ville de PONTIVY

Taux d'imposition cumulés Commune + groupement (s)	Taux 2007 Ville de PONTIVY	France entière Taux moyens 2006 des communes de la strate 10 000 à 20 000 habt.*	Bretagne taux moyens 2006 des communes de la strate 10 000 à 20 000 Habt
Taux taxe professionnelle	12,51	16,69	14,99
Taux taxe d'habitation	14,46	14,99	17,55
Taux du foncier bâti	25,89	21,12	21,17
Taux du foncier non bâti	52,56	54,79	56,07

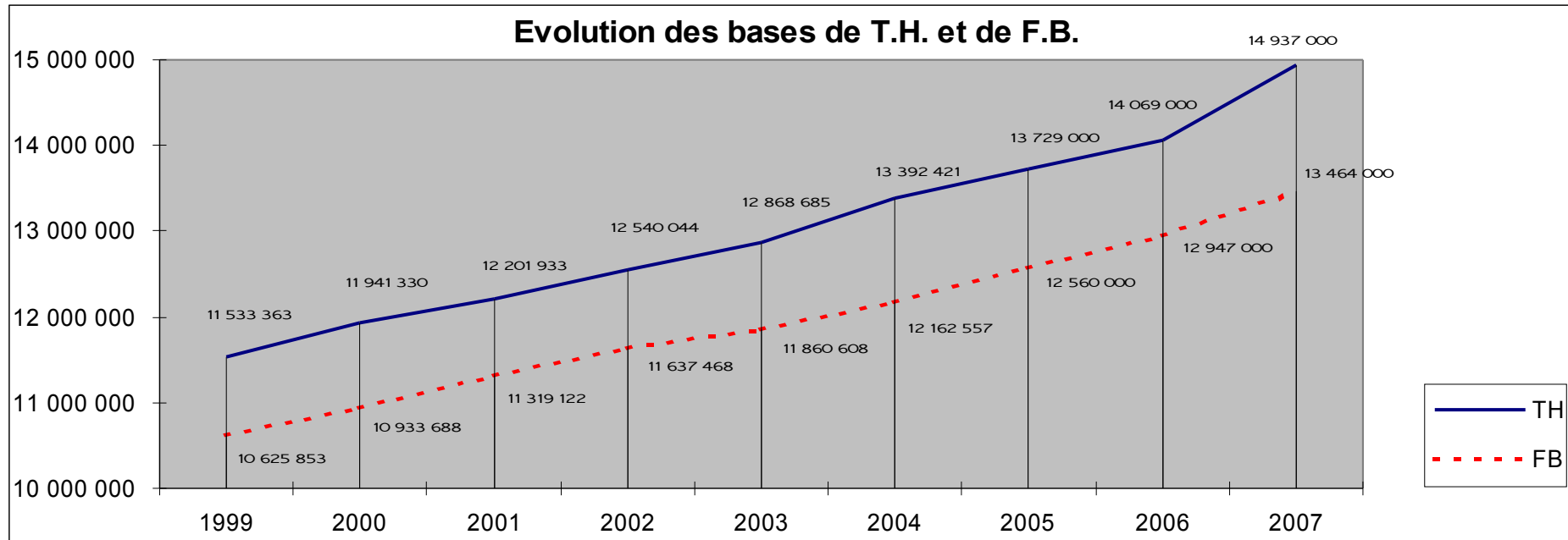
Source : direction générale des collectivités locales (D.G.C.L.)

Le taux de TP est fourni à titre d'information puisque la ville ne perçoit plus directement la recette de la TP. C'est la communauté de communes qui perçoit depuis le 1^{er} janvier 2001 le produit de la TP mais verse à la ville une attribution de compensation.

La création de la communauté de communes et la mise en place de la TPU au taux 2007 de 12,51 % produit une réduction du taux de TP de 14,72% en 2001 à 12,51 % en 2007.

* Le ratio commune + groupement est le seul ratio permettant la comparaison entre toutes les collectivités locales quelque soit le mode de financement retenu pour les services relevant de l'intercommunalité, TPU ou pourcentage des 4 taxes.

Évolution des bases d'imposition depuis 1999



S'agissant des bases de la T.H. et du F.B on observe une progression régulière équivalente à 2,85 % par an de 1999 à 2006.

2004 se signale par une progression plus importante que les années passées + 4,07 % pour la TH (+ 2,62 % en 2003) et + 2,55 % pour le FB voisine de celle de 2001 à 2002.

En 2007 la progression de la TH est de + 6,20 % et celle du FB de + 4,00 %.

L'ensemble des bases des trois taxes TH, FB et FNB progressent en 2007 de + 5,14 % (2,7 % en 2006).

Compte tenu de la stabilité des taux communaux et du dynamisme des bases, le produit fiscal 2007 (taux d'imposition communaux 3 taxes x bases) progresse de + 4,85 % contre + 2,68 % en 2006.

.2.1.2 La Dotation Globale de Fonctionnement : D.G.F.

Année	D.G.F.	Taux	D.S.R.	Taux	D.S.U.	Taux	Total des dotations	Taux global
1994	18 800 000 F		191 903 F		762 616 F		19 754 519 F	
1995	18 960 703 F	0,85%	192 303 F	0,21%	867 854 F	13,80%	20 020 860 F	1,35%
1996	19 370 042 F	2,16%	221 596 F	15,23%	813 850 F	-6,22%	20 405 488 F	1,92%
1997	19 497 013 F	0,66%	239 041 F	7,87%	853 971 F	4,93%	20 590 025 F	0,90%
1998	19 640 014 F	0,73%	256 389 F	7,26%	992 316 F	16,20%	20 888 719 F	1,45%
1999	19 934 769 F	1,50%	301 852 F	17,73%	1 415 024 F	42,60%	21 651 645 F	3,65%
2000	15 767 109 F	-20,91%	368 000 F	21,91%	1 491 000 F	5,37%	17 626 109 F	-18,59%
2001	16 292 214 F	3,33%	379 753 F	3,19%	1 521 723 F	2,06%	18 193 690 F	3,22%
2002	16 648 733 F 2 538 083 €	2,19%	410 544 F 62 587 €	8,11%	1 755 511 F 267 626 €	15,36%	18 814 788 F 2 868 296 €	3,41%
2003	2 567 195 €	1,15%	64 943 €	3,76%	273 200 €	2,08%	2 905 338 €	1,29%
2004	2 650 756 €	3,25%	65 231 €	0,44%	289 745 €	6,06%	3 005 732 €	3,46%
2005	2 677 264 €	1,00%	77 377 €	18,62%	304 232 €	5,00%	3 058 873 €	1,77%
2006	2 715 698 €	1,44%	91 431 €	18,16%	319 444 €	5,00%	3 126 573 €	2,21%
2007	2 757 417 €	2,99%	207 708 €	168,4%	335 416 €	10,25%	3 300 541 €	7,90%

De 1996 à 1997 on observe un taux de progression de l'ensemble des dotations de 0,9 % donc inférieur à l'inflation évaluée à 2 % et 1,2 % pour la même période. En 1998 l'ensemble des dotations progresse de 1,45 % (inflation 0,7 %).

En 1999 l'ensemble des dotations progresse de manière significative (+ 3,65 %) dans le cadre du contrat de croissance et de solidarité (inflation 0,5 %).

En 2000 la DGF a subi une réduction d'un montant équivalent à la suppression du contingent d'aide sociale versé par la ville au département (20 138 439 - 4 371 330). Sans cette suppression l'ensemble des dotations auraient progressé de 1,6 %.

En 2005 l'ensemble des dotations progressent de 1,77 %, taux inférieur à celui de l'inflation qui est de 1,8 %.

En 2007 la D.S.R. et la D.SU. progressent fortement et l'ensembles des dotations progressent de 7,9 %. Conformément à l'article 157-II-3° de la loi de finances rectificative pour 2006 modifiant l'article L.2334-21 du CGCT, lorsqu'une commune est éligible à la dotation de solidarité urbaine et à la fraction bourgs-centres de la DSR, la règle selon laquelle son attribution de DSR bourgs-centres est diminuée de moitié, est supprimée.

.2.2 Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement hors déficit et hors prélèvement et dotations aux amortissements, se regroupent en quatre grands chapitres dont les montants depuis 1993 vous sont présentés ci-dessous :

Année	Dépenses de personnel 012	Transferts versés 65	Intérêts de la dette 66	Charges à caractère général 011	Total	Total hors dette
CA 1993	30 954 334,65 F	19 394 418,83 F	13 903 072,01 F	16 136 583,30 F	80 388 408,79 F	66 485 336,78 F
CA 1994	31 933 454,58 F	20 433 510,36 F	13 299 699,35 F	19 478 844,55 F	85 145 508,84 F	71 845 809,49 F
CA 1995	34 753 755,65 F	20 543 689,38 F	11 976 797,54 F	17 692 742,81 F	84 966 985,38 F	72 990 187,84 F
CA 1996	35 292 227,19 F	22 001 188,67 F	11 563 762,78 F	17 731 991,27 F	86 589 169,91 F	75 025 407,13 F
CA 1997	38 046 120,18 F	21 387 474,82 F	9 437 241,57 F	17 041 601,07 F	85 912 437,64 F	76 475 196,07 F
CA 1998	38 204 276,78 F	21 018 488,66 F	8 175 063,48 F	16 290 336,00 F	83 688 164,92 F	75 513 101,44 F
CA 1999	39 331 430,74 F	22 278 327,55 F	6 301 846,34 F	16 540 581,53 F	84 452 186,16 F	78 150 339,82 F
CA 2000	40 139 524,73 F	18 597 310,73 F	5 554 786,70 F	17 438 268,63 F	81 729 890,79 F	76 175 104,09 F
CA 2001	40 786 857,09 F	11 691 708,80 F	4 949 976,18 F	16 833 979,87 F	74 262 521,94 F	69 312 545,76 F
CA 2002	42 408 934,92 F 6 465 200,45 €	11 631 594,04 F 1 773 225,08 €	4 315 502,27 F 657 894,08 €	20 099 397,33 F 3 064 133,37 €	78 455 428,55 F 11 960 452,98 €	74 139 926,28 F 11 302 558,90 €
CA 2003	6 211 899,69 €	2 047 945,00 €	556 022,43 €	2 909 784,93 €	11 725 652,05 €	11 169 629,62 €
CA 2004	6 599 423,13 €	1 886 995,43 €	521 503,49 €	3 147 331,21 €	12 155 253,26 €	11 633 749,77 €
CA 2005	6 426 276,20 €	1 575 601,34 €	517 302,95 €	2 890 930,61 €	11 410 111,10 €	10 892 808,15 €
CA 2006	6 583 254,81 €	1 559 320,70 €	463 761,13 €	3 304 743,80 €	11 911 080,44 €	11 447 319,31 €
BP 2007	6 866 759,00 €	2 239 340,00 €	460 026,00 €	3 487 800,00 €	13 053 925,00 €	12 593 899,00 €

En 2001 la baisse des dépenses de fonctionnement est une conséquence de la mise en place de la communauté de communes.

En 2002 l'augmentation des dépenses est la conséquence des créations d'emplois (35 heures et politique de quartier), du passage à l'euro (clôture anticipée des comptes et reports de charges sur 2002) et de la mise en œuvre d'actions nouvelles.

En 2003 la baisse des dépenses s'explique par le transfert de l'école de musique et des deux piscines à la communauté de communes.

En 2004 la progression des dépenses de fonctionnement hors dette est de 5,6 % en raison notamment de la mise en place du nouveau régime indemnitaire avec rattrapage de l'année 2003.

En 2005 la baisse des dépenses de fonctionnement est consécutive au transfert du service des ordures ménagères à Pontivy communauté

En 2007 les dépenses de fonctionnement hors dette progressent de 10,02 %.

.2.2.1 Examen du chapitre 012 : Dépenses de personnel

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des dépenses de personnel depuis 1993.

Année	Dépenses de personnel	Taux annuel	Evolution annuelle moyenne /1993	Observations
CA 1993	30 954 334,65 F	4,41%		
CA 1994	31 933 454,58 F	3,16%	3,16%	
CA 1995	34 753 755,65 F	8,83%	5,96%	Cotisations CNRACL et cotisation au centre de gestion + 1 100 KF
CA 1996	35 292 227,90 F	1,55%	4,47%	
CA 1997	38 046 120,18 F	7,80%	5,29%	Transferts de la crèche et de la halte garderie sur le budget ville + 1560 KF
CA 1998	38 204 276,78 F	0,42%	4,30%	
CA 1999	39 331 430,74 F	2,95%	4,07%	Création de postes emplois jeunes et congès de fin d'activité
CA 2000	40 139 524,73 F	2,05%	3,78%	
CA 2001	40 786 857,09 F	1,61%	3,51%	
CA 2002	42 408 934,92 F 6 465 200,45 €	3,98%	3,56%	Passage au 35 heures + création d'un poste animateur de quartier
CA 2003	6 211 899,69 €	-3,92%	2,79%	Transferts de l'école de musique et des piscines à la communauté de communes
CA 2004	6 599 423,13 €	6,24%	3,10%	Mise en place du nouveau régime indemnitaire avec rattrapage de 2003
CA 2005	6 426 276,20 €	-2,62%	2,61%	Transfert du service des OM ; recrutement d'un responsable Informatique, d'un instructeur permis de construire, d'un agent d'entretien
CA 2006	6 583 254,81 €	2,44%	2,59%	Recrutement d'une médiatrice du patrimoine
BP 2007	6 866 759,00 €	4,31%	2,72%	Réforme statutaire et validation des années de service

Les faits marquants de cette période se situent en 1995 et concernent l'augmentation importante des cotisations de la ville à la C.N.R.A.C.L. et au centre de gestion de la fonction publique. Suivi en 1997 du transfert des services de la crèche et de la halte garderie du budget du C.C.A.S. sur le budget ville. Et enfin en 2005, le transfert du service de collecte des ordures ménagères à la communauté de communes.

Ainsi, depuis 1993 les dépenses de personnel ont augmentées annuellement en moyenne, de 2,84 % par an tous transferts confondus.

En 2006 compte tenu des différents transferts de charges et des recrutements réalisés en 2005 et 2006, les dépenses de personnel représentent 54 % environ des dépenses de fonctionnement.

En 2007 la masse salariale augmente de 4,31 % en raison de la mise en œuvre de la réforme statutaire de la fonction publique et des droits à validation d'années de service. Elle représente 53 % des dépenses de fonctionnement.

.2.2.2 Examen du chapitre 65 : Transferts versés

Le compte 65 regroupe nos participations aux organismes intercommunaux, les contingents et contributions obligatoires, contrats d'association ainsi que la subvention au C.C.A.S.

<i>Année</i>	<i>Transferts versés</i>	<i>Taux annuel</i>	<i>Evolution annuelle moyenne /1993</i>	<i>Observations</i>
CA 1992	17 515 927,98 F			
CA 1993	19 394 418,83 F	10,7%		
CA 1994	20 433 510,36 F	5,4%	5,36%	
CA 1995	20 543 689,38 F	0,5%	2,92%	
CA 1996	22 001 188,67 F	7,1%	4,29%	Rattrapage des impayées : incinération des OM
CA 1997	21 387 474,82 F	-2,8%	2,48%	
CA 1998	21 018 488,66 F	-1,7%	1,62%	
CA 1999	22 278 327,55 F	6,0%	2,34%	
CA 2000	18 597 310,00 F	-16,5%	-0,60%	
CA 2001	11 691 709,00 F	-37,1%	-6,13%	Création de la communauté de commune
CA 2002	11 631 594,04 F	-0,5%	-5,52%	
CA 2003	2 047 945,00 €	2,4%	-3,61%	Transferts de l'école de musique et des piscines à la communauté de communes
CA 2004	1 886 995,43 €	-7,9%	-4,00%	
CA 2005	1 575 601,34 €	-16,5%	-5,11%	Tranfert du service de collecte des ordures ménagères à la communauté de communes
CA 2006	1 559 320,70 €	-1,0%	-4,80%	
BP 2007	2 239 340,00 €	43,6%	-1,97%	Contentieux OGEC années 1997-2002

.2.2.2.1 Dépenses sociales

Années	Contingent aide sociale Département	Taux	C.C.A.S.	Taux	Augmentation globale
1994	3 747 705,24 F		2 666 030,00 F		
1995	4 047 906,79 F	8,01%	2 800 000,00 F	5,03%	6,77%
1996	4 313 274,78 F	6,56%	3 692 960,02 F	31,89%	16,92%
1997	4 312 357,99 F	-0,02%	3 244 300,00 F	-12,15%	-5,62%
1998	4 150 314,89 F	-3,76%	2 252 000,66 F	-30,59%	-15,28%
1999	4 399 333,78 F	6,00%	2 540 000,00 F	12,79%	8,39%
2000	- F		2 640 623,00 F	3,96%	-61,95%
2001	- F		2 500 000,00 F	-5,33%	-5,33%
2002			2 500 016,12 F	0,00%	0,00%
			381 125 €		
2003	-		556 000 €	45,88%	45,88%
2004	-		465 000 €	-16,37%	-16,37%
2005	-		420 000 €	-9,68%	-9,68%
2006			432 000 €	2,86%	2,86%
2007	-		432 000 €	0,00%	0,00%

Les députés ont définitivement voté le 30 juin 1999, la loi créant une couverture maladie universelle.

Une des dispositions de ce texte supprime les contingents communaux d'aide sociale.

En 2000, la ville cesse de verser ce contingent au département mais subit en contrepartie, une réduction équivalente de sa dotation globale de fonctionnement.

L'évolution en dents de scie de la subvention au C.C.A.S. s'explique par la nécessité de combler son déficit et de contribuer à l'équilibre de son budget mais aussi par le transfert de la crèche et de la halte garderie sur le budget ville.

En 1996 une subvention de : + 800 000 F par rapport à 1995 en 1997 une subvention de : + 400 000 F par rapport à 1995 .

Cependant, pour mesurer la totalité de l'effort financier réalisé en 1997, il faut ajouter + 800 000 F correspondant à l'incidence du transfert sur le budget ville, de la crèche et de la halte garderie. L'ensemble représente pour 1997, un effort financier de + 1 200 000 F par rapport à 1995.

En 1998, le montant de 2 252 000 F comprend la subvention d'équilibre 2 100 000 F + le remboursement des emprunts de la crèche 151 000 F.

En 1999 l'augmentation de la subvention correspond au développement de l'action sociale (aide aux personnes, lien social, aide au transport des chômeurs, aide aux Kosovars). En 2000, 2001 et 2002 la subvention versée correspond au montant nécessaire à l'équilibre budgétaire du CCAS.

En 2003 la progression de 44 % de la subvention, provient de la nécessité de régulariser la cession gratuite réalisée en 1988 du terrain rue Nationale à l'office HLM par une subvention exceptionnelle de 90 000 € durant cinq années d'une part et 81 000 € pour faire face à la mise en place de l'EPHAD d'autre part.

.2.2.3 Examen du chapitre 66 : Intérêts de la dette

<i>Année</i>	<i>Intérêts de la dette</i>	<i>Taux annuel</i>	<i>Evolution annuelle moyenne /1993</i>	<i>Observations</i>
CA 1993	13 903 072,01 F	12,26%		
CA 1994	13 299 699,35 F	-4,34%	-4,34%	
CA 1995	11 976 797,54 F	-9,95%	-7,19%	
CA 1996	11 563 762,78 F	-3,45%	-5,96%	Hors indemnité de refinancement : 901 646,69 F
CA 1997	9 437 241,57 F	-18,39%	-9,23%	Hors indemnité de refinancement : 883 476,35 F
CA 1998	8 175 063,48 F	-13,37%	-10,08%	Hors indemnité de refinancement : 1 575 127,59 F
CA 1999	6 301 846,34 F	-22,91%	-12,36%	
CA 2000	5 554 786,70 F	-11,85%	-12,28%	
CA 2001	4 949 976,00 F	-10,89%	-12,11%	
CA 2002	4 315 502,27 F 657 894,08 €	-12,82%	-12,19%	
CA 2003	556 022,43 €	-87,12%	-12,52%	
CA 2004	521 503,49 €	-6,21%	-11,97%	
CA 2005	517 302,95 €	-0,81%	-11,09%	
CA 2006	463 761,13 €	-10,35%	-11,03%	
BP 2007	460 026,00 €	-0,81%	-10,34%	

Depuis 1993 les intérêts de la dette ont baissé en moyenne de – 10,34 % par an.

.2.2.4 Examen du chapitre 011 : Charges à caractère général

Année	Charges à caractère général	Taux annuel	Evolution annuelle moyenne /1993	Observations
CA 1993	16 136 583,30 F	6,40%		
CA 1994	19 478 844,55 F	20,71%	20,71%	
CA 1995	17 692 742,81 F	-9,17%	4,71%	
CA 1996	17 731 991,27 F	0,22%	3,19%	
CA 1997	17 041 601,07 F	-3,89%	1,37%	
CA 1998	16 290 336,00 F	-4,41%	0,19%	Effet des renégociations des contrats d'assurances
CA 1999	16 540 581,53 F	1,54%	0,41%	
CA 2000	17 438 268,63 F	5,43%	1,11%	
CA 2001	16 833 980,00 F	-3,47%	0,53%	
CA 2002	20 099 397,33 F 3 064 133,37 €	19,40%	2,47%	Mise en place de l'euro avec reports de factures 2001 (eau, EDF...) sur 2002 + actions nouvelles
CA 2003	2 909 784,93 €	-0,12%	1,69%	Transfert de l'école de musique et des deux piscines à la communauté de communes
CA 2004	3 147 331,21 €	8,16%	2,27%	Commémoration du bicentenaire, salon du livre ...
CA 2005	2 890 930,61 €	-8,15%	1,35%	Transfert du service de collecte des ordures ménagères à la communauté de communes
CA 2006	3 304 743,80 €	14,31%	2,30%	Nouveaux équipements Théâtre, salle de sport, RAM, changement d'imputation de la formation, bornes incendies, prestation bulletin municipal, contentieux OGEC, Biennale du livre, manifestation G. Schweitzer
BP 2007	3 487 800,00 €	5,54%	2,52%	Organisation du forum info sup, actions jeunesse, exposition sur le cadastre, fonctionnement de la nouvelle salle omnisports de Kerantré et du vestiaire du Faubourg de Verdun

Depuis 1993 les charges à caractère général évoluent en moyenne de + 1,73 % par an.

De 1995 à 2001 ces charges ont été maintenues à un niveau relativement stable entre 16,3 et 17,7 MF.

En 2002, 2003 et 2005 le niveau de ces charges est sensiblement équivalent à celui de 1994 aux environs de 20 MF.

En 2006 ces charges augmentent significativement en raison de la mise en service de nouveaux équipements municipaux, de manifestations culturelles, de changement d'imputation de certaines dépenses (bornes incendies, formation aux nouveaux logiciels), de frais de contentieux et d'augmentation des dépenses énergétiques.

En 2007 la mise en service de la nouvelle salle omnisports et du nouveau vestiaire du Faubourg de Verdun contribuent à l'augmentation de ce poste de charges

.2.3 L'investissement**Historique des investissements**

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Montant des investissements inscrits au B.P en K€	1 064	558	1 529	2 928	3 701	3 296	3 533	3 837	4 327	4 500	5 125	5 470	4 612
Emprunts inscrits au B.P. en K€	1 005	531	875	1 037	312	1 313	1 121	1 149	1 190	1 047	1 594	1 655	1 989
Reports d'emprunts de l'année précédente en K€	686	762	1 294	2 165	3 201	3 513	4 840	5 961	6 450	7 630	6 076	4 600	4 550

Conséquence de la situation financière dégradée, l'emprunt finançait en 1995 et 1996, 94 % des dépenses d'investissement.

Après avoir baissé en 1995 de 1 064 K€ à 558 K€ afin d'assainir la situation financière de la ville, le niveau d'investissement atteint 5 470 K€ en 2006.

En 2007 la part de l'emprunt représente 43 % du montant des investissements

PARTIE II - Prospective financière

La création de la communauté de communes du pays de Pontivy a modifié les années passées, la structure des finances de la ville (fiscalité T.P. unique, attribution de compensation, transferts de charges, école de musique, piscines, services des ordures ménagères...)

L'évolution des concours financiers de l'Etat concerne le contrat de **croissance et de solidarité** qui n'est pas reconduit en 2008, il est remplacé par le **contrat de stabilité**. Ce nouveau contrat prévoit une indexation de l'enveloppe des principales dotations aux collectivités locales sur la seule inflation prévisionnelle pour 2008 (+ 1,6%). Au sein de cette enveloppe, les modalités 2008 d'indexation de la DGF restent inchangées : le taux de l'inflation augmenté de 50% de la croissance du PIB soit :

$$1,6 \% + 0,5 \times 2,25 \% = 2,725 \%$$

Compte tenu de la révision des indices la progression de la DGF 2008/2007 sera de 2,08 %

Notre commune éligible à la DSU devrait voir sa dotation progresser de + 6 % chaque année jusqu'en 2009 dans le cadre du plan de cohésion sociale.

Concernant la DSR les communes « bourgs-centres » devraient connaître une majoration de leur dotation.

La simulation prend en compte la fin des financements d'Etat au titre de la politique de la ville.

Enfin, nous observons avec inquiétude les contraintes financières qui pèseront sur la région et le département risquant de réduire sensiblement le volume des subventions qu'ils accordent aux investissements communaux.

Pour l'année 2006 sont comptabilisés, les montants des recettes et des dépenses du compte administratif et pour l'année 2007 les montants du budget primitif ajustés des DM1 et DM2 prises en cours d'année.

L'analyse prospective doit nous permettre de vérifier que nos choix pour l'année 2008 en fonction du contexte évoqué ci-dessus, ne mettront pas en cause les équilibres financiers futurs et nous permettront d'investir et de répondre ainsi aux besoins de la ville.

Il n'y a dans cette simulation aucune augmentation des taux d'imposition communaux TH, FB et FNB.

Cette analyse a un caractère purement prévisionnel.

Il faut se garder d'interpréter les conclusions présentées comme définitives.

Le but essentiel de cette simulation est d'évaluer nos marges de manœuvre en fonction de différents paramètres pour lesquels nous posons des hypothèses d'évolution seulement susceptibles de se réaliser.

1 Hypothèses d'étude et actualisation

.1.1 D.G.F.et autres dotations compte 74

En 2010 la DGF subira une diminution de - 400 000 € correspondant à la suppression de la participation de la ville au SDIS (400 000 €).
Hypothèse retenue pour l'évolution après 2008, + 1,05 % correspondant à un taux moyen constaté de 2006 à 2007 et en tenant compte du projet de loi de finances 2008.

.1.2 Dette récupérable compte 76

Le taux d'évolution du compte 76 a été ajusté pour qu'il soit conforme au profil de la dette récupérable.

.1.3 Imposition directe compte 7311

L'hypothèse retenue compte tenu du dynamisme des bases fiscales est de + 3,5 % de 2007 à 2009 puis + 3,40 % et 3,30 % en 2010 **sans augmentation des taux d'imposition communaux.**

.1.4 Attribution de compensation 737321

L'attribution de compensation est conforme au tableau d'évolution de cette dotation.

.1.5 Charges de personnel compte 64

Un taux d'évolution des charges de personnels de + 3,00 % qui est un taux moyen de progression des charges de personnels sur une longue période. Exception faite de l'année 2008 qui connaît un taux de **2,20 %** afin de prendre en compte l'économie réalisée lors de la renégociation des contrats d'assurances et les demandes de validation d'années de service jusqu'au 31/12/2008. En 2009 le taux revient à **2,50 %**.

.1.6 Les comptes 60

Nous avons pris pour hypothèse un taux moyen de + 3,00 % exception faite de l'année 2008 pour laquelle nous retenons un taux de **5,00 %** afin de tenir compte de la mise en service de la nouvelle caserne des pompiers. En 2011 nous prévoyons la mise en service de la médiathèque.

.1.7 Le compte 61- 62

Nous avons pris pour hypothèse un taux moyen de + 3,00 % exception faite de l'année 2008 qui connaît un taux de - 3,00 % afin de prendre en compte l'économie réalisée lors de la renégociation des contrats d'assurances ainsi que la mise en service de la nouvelle caserne des pompiers. En 2011 nous prévoyons la mise en service de la médiathèque.

.1.8 Le compte 65

Les taux retenus pour les évolutions 2007/2008 et 2008/2009 prennent en compte la négociation de la dotation aux écoles privées dans le cadre des contrats d'association. En 2010 la contribution des communes au SDIS prendra fin - 400 000 € et la DGF subira une réduction du même montant. En 2011 le taux retenu est de 1,80 %.

.1.9 Réalisation du stock d'emprunts

La réalisation des 4 319 K€ d'emprunts inscrits est répartie de 2008 à 2011.

.1.10 L'investissement

Taux de remboursement du F.C. T.V.A. :

- 2008 - 2011 15,482 % du montant des investissements de l'année N-2 (90% des investissements sont considérés éligibles).

Programme d'investissement	2008	2009	2010	2011	TOTAUX
Total investissements	4 600 K€	4 600K€	4 100 K€	4 100 K€	17 400 K€
Subventions	702 K€	694 K€	694 K€	502 K€	2 592 K€

Le volume d'investissement tient compte de deux opérations exceptionnelles et imprévues :

- la réfection de la charpente et de la toiture de l'église Saint Joseph
- la réparation du pont Neuf .

La dernière hypothèse générale à préciser concerne les emprunts à contracter pour financer les investissements. Elle est présentée dans le tableau ci-dessous :

Année	2008	2009	2010	2011
Taux	4,50 %	4,50 %	4,50 %	4,50 %
Durée	15 ans	20 ans	20 ans	15 ans

Données de base

ANNEE DE BASE 2005	Données CA 2006	BP 2007	2008	2009	2010	2011
PROGRAMME D'INVESTISSEMENT						
Total débit C21+C23-C211	5470	4612	4600	4600	4100	4100
FINANCEMENT DU PROGRAMME						
Ressources internes d'investissement (dette récup.)		355	337	342	304	321
Ressources externes d'investissement		1396	1580	1452	1455	1268
Subventions spécifiques		482	702	694	694	502
Participations(TLE, Amendes de police)		109	115	115	120	125
FCTVA année de base+1		805	762	643	641	641
ANNUITE D'EMPRUNTS						
Annuité année de base	1947	1608	1533	1287	1102	1092
Contractés l'année de base + Restes à réaliser (RAR)			83	166	221	332
Taux retenus pour emprunts nouveaux			4,50%	4,50%	4,50%	4,50%
Durée retenue pour emprunts nouveaux			15 ans	20 ans	20 ans	15 ans
FONDS DE ROULEMENT						
Besoin(-) ou utilisation(+)						
DONNEES DIVERSES ANNEE DE BASE						
Ressources internes d'investissement (dette récup.)	460					
Subventions participations, F.C.T.V.A., DGE	1680					
Emprunts contractés pendant l'année de base + RAR	4550	4319				
Fonds de roulement final						
HYPOTHESE DE COUVERTURE DU BESOIN DE FINANCEMENT RESIDUEL PAR EMPRUNT						
		100	100	100	100	100

Emprunts BP 2007	: 6 539 K€
Emprunts réalisés en 2007	: 2 200 K€
Emprunts reportés en 2008	: 4 319 K€

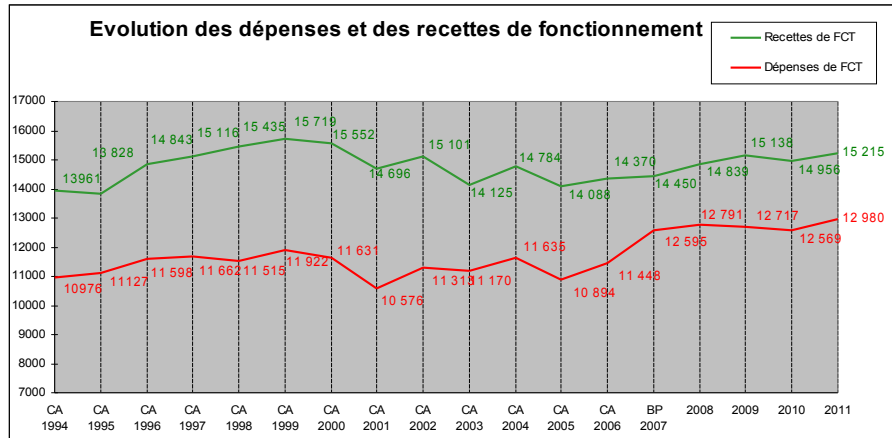
Hypothèses sur l'évolution des produits et charges de fonctionnement

	CA 2006	TAUX	BP2007	TAUX	2008	TAUX	2009	TAUX	2010	TAUX	2011
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	14370	0,56%	14450	2,69%	14839	2,02%	15138	-1,20%	14956	1,73%	15215
C70 : Ventes de produits	646	0,15%	647	1,00%	653	2,50%	670	2,00%	683	2,00%	697
C752 : Locations immeubles	135	2,96%	139	2,5%	142	2,25%	146	2,00%	149	2,00%	152
C72 : Produits immobilisés (travaux en régie)	78	-98,72%	1	3900,00%	40	3,00%	41	2,50%	42	2,50%	43
C73 : Impôts et taxes sauf C7311 contributions directes	660	-0,30%	658	2,50%	674	2,50%	691	2,50%	709	2,50%	726
C7311 : Imposition directe	5532	3,51%	5726	3,50%	5926	3,50%	6134	3,40%	6342	3,30%	6552
C74 : DGFet autres dotations	4665	1,05%	4714	1,05%	4763	1,05%	4814	-8,50%	4404	1,05%	4451
737321 : Attribution de compensation	2158	-1,39%	2128	3,34%	2199	4,18%	2291	0,70%	2307	0%	2307
C75 : Autres produits gestion courante sauf c752	1	0,00%	1	2,00%	1	2,00%	1	2,00%	1	2,00%	1
C76 : Produits financiers	241	-17,0%	200	0,0%	200	-17,5%	165	-20,6%	131	-26,0%	97
C77-C6419-C6459 Atténuation de charge pel.	254	-7,09%	236	1,00%	238	-22,00%	186	1,00%	188	1,00%	190
C79 : transferts de charges	0										
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	11448	10,02%	12595	1,56%	12791	-0,58%	12717	-1,16%	12569	3,27%	12980
C60 : Achats et variations de stocks	1763	-1,25%	1741	5,00%	1828	3,00%	1883	3,00%	1939	4,50%	2027
C61 : Services extérieurs	750	14,80%	861	-3,00%	835	3,00%	860	2,00%	877	4,00%	913
C62 : Autres services extérieurs	736	12,77%	830	4,00%	863	3,00%	889	2,00%	907	4,50%	948
C63 : impôts et taxes sauf C6332-3-6-8	56	0,00%	56	2,00%	57	2,00%	58	2,00%	59	2,00%	61
C64 : Charges de personnel + C6332-3-6-8	6583	4,31%	6867	2,20%	7018	2,50%	7194	3,00%	7409	3,00%	7632
C65 : Autres charges de gestion courante	1559	43,6%	2239	-2,25%	2189	-16,3%	1832	-20,00%	1376	1,80%	1400
C66, et 67 (sauf C6611 et 68)	1	0%	1	2,00%	1	2,00%	1	2,00%	1	2,00%	1
C6611 : Intérêts des emprunts (pour mémoire)	463		460		420		375		328		287

Résultats de la simulation

	2006	Taux	2007	Taux	2008	Taux	2009	Taux	2010	Taux	2011
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	14370	0,56%	14450	2,69%	14839	2,02%	15138	-1,20%	14956	1,73%	15215
Produit d'exploitation du domaine	859	-8,4%	787	6,22%	836	2,48%	857	2,02%	874	2,02%	892
Dotations de l'état	4665	1,1%	4714	1,05%	4763	1,05%	4814	-8,50%	4404	1,05%	4451
Impôts directs	660	-0,3%	658	2,50%	674	2,50%	691	2,50%	709	2,50%	726
Contributions directes	5532	3,5%	5726								
Augmentation induite des bases	0		0	3,50%	5926	3,50%	6134	3,40%	6342	3,30%	6552
Attribution de compensation	2158		2128		2199		2291		2307		2307
Produits divers	496	-11,9%	437	0,54%	439	-19,9%	352	-9,13%	320	-10,04%	288
CHARGES COURANTES	11448	10,02%	12595	1,56%	12791	-0,58%	12717	-1,16%	12569	3,27%	12980
Fournitures de services	3249	5,63%	3432	2,75%	3526	3,00%	3632	2,52%	3724	4,38%	3887
Frais de personnel	6583	4,31%	6867	2,20%	7018	2,50%	7194	3,00%	7409	3,00%	7632
Transferts versés	1559	43,6%	2239	-2,25%	2189	-16,30%	1832	-24,91%	1376	1,80%	1400
Autres charges	57	0%	57	2,00%	58	2,00%	59	2,00%	60	2,00%	62
ANNUITE DE LA DETTE	1947	-21,1%	1608	0,5%	1616	-1,3%	1595	1,4%	1618	13,2%	1865
Annuité en cours année de base	1947		1608		1533		1287		1102		1092
Annuité emprunts année de base					83		166		221		332
Annuité emprunts contractés N+1					0		0		0		0
Annuité emprunts contractés N+2							142		142		142
Annuité emprunts contractés N+3									152		152
Annuité emprunts contractés N+4											146
AUTOFINANCEMENT BRUT	975		247		431		826		769		370
RESSOURCES INTERNES D'INVESTISSEMENT	460		355		337		342		304		321
MODIFICATION DU FONDS DE ROULEMENT	0		0		0		0		0		0
Excédent réutilisé	700		625		400		0		0		0
MARGE NETTE D'AUTOFINANCEMENT	2135		1227		1168		1168		1073		691
RESSOURCES EXTERNES D'INVESTISSEMENT	3335		3385		3432		3432		3027		3409
Subventions participations	1680		1396		1580		1452		1455		1268
EMPRUNTS	1655		1989		1852		1980		1572		2142
CAPACITE D'INVESTISSEMENT	3815		2623		2748		2620		2528		1958

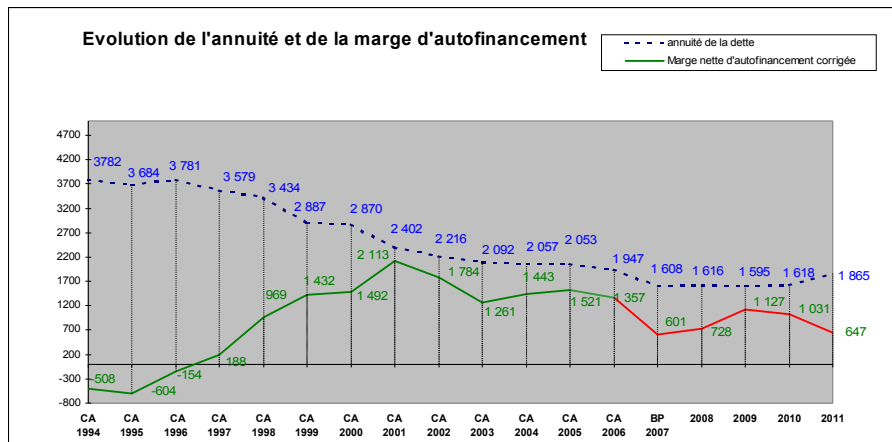
Les principaux résultats de cette simulation sont commentés ci-après :



Les produits de fonctionnement ont un taux de croissance négatif compte tenu de la suppression de notre participation au SDIS en 2010. En année courante elles progressent de 1,7 %.

Dans cette hypothèse, il n'y a aucune augmentation de la fiscalité du fait d'une décision du conseil municipal concernant les taux d'imposition.

Les charges de fonctionnement connaissent une progression en dents de scie compte tenu des transferts en 2005. Ensuite leur progression est constante avec en 2010 la suppression de la cotisation au SDIS. La progression importantes des dépenses de fonctionnement de 2007 s'explique par le versement des sommes dues au titre du contrat d'association avec l'enseignement privé années 1997-2002 et par les conséquences financières de la réforme statutaire et de la validation des années de service.



L'annuité, connaît une évolution décroissante jusqu'en 2005 puis se stabilise aux environs de 1 874 K €

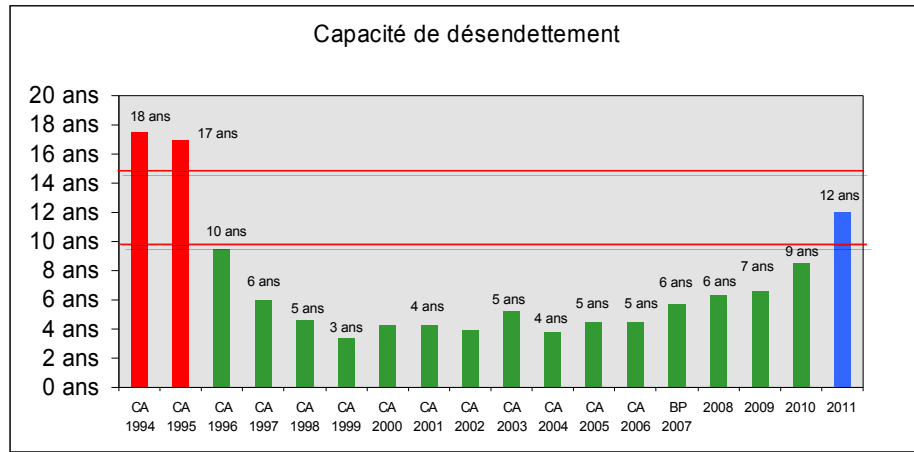
L'annuité 1996 représente 25 % des recettes de fonctionnement. En 2005 elle représente 14 % des recettes de fonctionnement.

La marge nette d'autofinancement connaît une progression jusqu'en 2001 chute en 2007 et est estimée à 614 K€ en 2011

En 2009 son montant est évalué à + 1 127 K€*.

* Pour permettre une comparaison avec les ratios officiels calculés à partir des comptes administratifs, il convient de corriger la marge nette d'autofinancement issue du tableau de simulation du montant des travaux en régie C 72 et de l'excédent reporté.

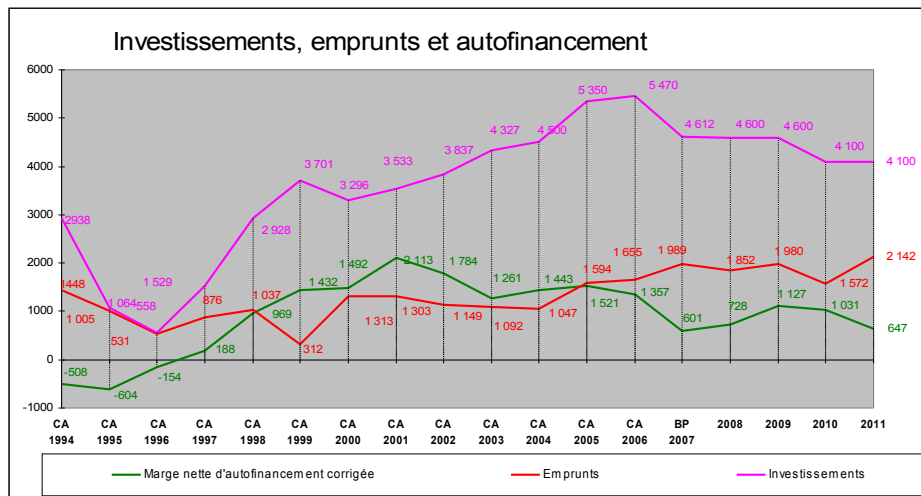
Exemple pour 2009 : $1\ 168 - 41 = + 1\ 127\ K€$



La capacité de remboursement passe de 17,5 années en 1994 à 3,4 années en 1999 puis s'accroît régulièrement pour atteindre 6 années en 2007.

L'étude prospective fait apparaître, compte tenu des hypothèses posées de 2008 à 2011, une augmentation de ce ratio dont la valeur en 2011 se situe aux environs de 12 années.

Le Niveau d'endettement atteint 1 012 €/hbt en 2011 à comparer au ratio 2006 qui est de 910 €/hbt pour collectivités appartenant à la même strate de population 10 000 à 20 000 Hbt.



Les Investissements chutent de 1994 à 1996 en raison de la situation financière de la ville de 2 900 K€ à 558 K€.

De 1996 à 1999 l'investissement reprend de manière importante de 558 K€ à 3 700 K€ parallèlement à la capacité d'épargne.

De 1999 à 2006 l'orientation à la hausse se maintient mais à un rythme moins élevé pour atteindre un montant maximum en 2006 avec 5 470 K€.

De 2007 à 2009 le volume se stabilise à 4 600 K€ puis décroît en 2011.

De 1994 à 1996 **le recours à l'emprunt** chute car la ville ne peut pas rembourser sa dette en raison de la situation financière, l'autofinancement est négatif à cette même période.

De 1996 à 2000 le niveau d'emprunt fluctue en fonction des besoins de la section d'investissement.

De 2000 à 2004 le niveau d'emprunt est stable 1 000 K€

De 2005 à 2011 le recours à l'emprunt est plus important. En 2011 il se situe aux environs de 2 142 K€ soit 52 % du montant des investissements.

2 Synthèse

Bilan de l'année 2007

- Un effort d'épargne conséquent qui sert l'investissement : + 4 612 000 €
- Réalisation d'emprunts pour un montant de : 2 200 000 €

Prospective 2008 - 2011

Les résultats de la simulation présentée précédemment sont les conséquences des hypothèses retenues :

Stabilité de la fiscalité	: Pas d'augmentation des taux d'imposition
Une progression des recettes	: Produits de fonctionnement + 1,3 % en moyenne/an
Une progression des dépenses de fonctionnement	: Charges de fonctionnement + 0,8% en moyenne/an
Un programme d'investissements de 17,4 M€	: 4 350 K€/an d'investissements
Une réalisation de 2008 à 2011 de la totalité des emprunts reportés	: 4 319 K€
Une hypothèse à la baisse pour les subventions d'investissement	: 648 K€ environ de 2008 à 2011

L'application de ces hypothèses entraîne :

Une stabilité de l'annuité aux environs de	: 1 865 K€
Un autofinancement positif qui le demeure jusqu'en 2011	: + 647K€
Une capacité d'investissement qui reste à un bon niveau en 2011	: 1 958 K€
Une capacité de désendettement qui atteint	: 12 ans en 2011
Un niveau d'endettement de	: 1 012 K€/Hbt en 2011

En conclusion cette nouvelle simulation financière confirme que malgré le dynamisme de nos bases fiscales, nos marges de manœuvres se réduisent compte tenu de la diminution de l'autofinancement et du recours plus important à l'emprunt pour financer les investissements des prochaines années.

Si les hypothèses posées se réalisaient, le seuil des 10 ans de capacité de remboursement pourrait être franchi en 2011 mais, l'équilibre financier élargi à la couverture de la dette serait assuré tout en conservant un niveau d'investissement de 4 350 K€ par an et un niveau d'endettement dans la moyenne.

Une attention particulière devra être portée sur l'évolution de nos recettes et dépenses de fonctionnement au cours des prochaines années.

PARTIE III - Évolution des principaux ratios

Désignation	C.A. 1995	C.A. 1996	C.A. 1997	C.A. 1998	C.A. 1999	CA. 2000	CA 2001	CA 2002	CA 2003	CA 2004	CA 2005	CA 2006	BP 2007
Dettes nettes Totales (Ville + eau +	2 039 €/Hbt	1 925 €/Hbt	1 789 €/Hbt	1 585 €/Hbt	1 408 €/Hbt	1 171 €/Hbt	991 €/Hbt	813,5 €/HBT	689 €/HBT	569 €/HBT	653 €/HBT	785 €/HBT	855 €/HBT
Dettes nettes ville seule	976 €/Hbt	929 €/Hbt	829 €/Hbt	752 €/Hbt	642 €/Hbt	532 €/Hbt	436 €/Hbt	354 €/HBT	310 €/HBT	239 €/HBT	347 €/HBT	470 €/HBT	514 €/HBT
Épargne brute	833 K€	1 413 K€	1 835 K€	2 391 K€	2 768 K€	3 003 K€	3 334 K€	3 015 K€	2 341 K€	2 547 K€	2 578 K€	1 655 K€	1 436 K€
Capacité de remboursement	17,01 ans	9,54 ans	6 ans	4,6 ans	4,15 ans	4,3 ans	3,4 ans	3,9 ans	5,25 ans	3,8 ans	4,5 ans	5,5 ans	9,59 ans
Déficit ou excédent de fonctionnement	- 354 749 €	+ 49 851 €	+ 33 6 912 €	+1 109 344 €	+ 296 384 €	+ 412 491 €	+ 721 397 €	779 478 €	280 825 €	430 864 €	699 643 €	625 188 €	
Marge nette d'autofinancement (Ratio officiel) *	- 604 088 €	- 153 795 €	187 908 €	968 944 €	1 434 426 €	1 502 311 €	2 108 716 €	1 752 324 €	1 261 257 €	1 466 567 €	1 498 294 €	1 335 090 €	643 227 €

* Ce ratio ne tient pas compte des déficits ou excédents antérieurs ainsi que des travaux en régie.